



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 101293

Texte de la question

Mme Marie Récalde interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conséquences des traitements de l'épilepsie, autres que la dépakine, pris par des femmes durant leur grossesse. Des soupçons pèsent sur la prise d'autres molécules, *clobazam* et *levetirazepam* notamment, et sur les possibles conséquences de leur interaction sur le fœtus. Le ministère des affaires sociales et de la santé a annoncé l'élargissement des mesures de précaution à d'autres traitements de l'épilepsie et des troubles bipolaires et de l'étude lancée sur 21 autres substances que l'acide valproïque. Elle souhaite connaître la liste de ces 21 substances en cours d'analyse et les perspectives que peuvent attendre les parents et enfants touchés lorsque que cette étude aura rendu ses conclusions.

Données clés

Auteur : [Mme Marie Récalde](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101293

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10183

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)